TRIER ET RÉDUIRE SES DÉCHETS

Les bons gestes de tri

Retrouvez les bons gestes à adopter pour participer à l'économie circulaire de la valorisation des déchets.

Publié le 16 mars 2021
Dernière modification le 27 octobre 2026

Le tri à la maison est indispensable pour que les déchets recyclables soient valorisés ! Car, lorsqu'ils ne sont pas triés, les déchets sont incinérés ou enfouis avec le reste des ordures ménagères. Voici les bons gestes à adopter pour participer à l'économie circulaire.

Des nouvelles consignes de tri dès le 1er janvier 2023

A partir du 1er janvier 2023, le tri des déchets se simplifie sur les 28 communes du territoire de Grand Lac mais aussi à l'échelle de tout le département de la Savoie. Vous pouvez désormais déposer dans le conteneur de tri jaune TOUS les emballages et TOUS les papiers.

Parce que le tri est l'affaire de tous, il est de notre responsabilité collective de jeter moins et de trier plus pour améliorer le recyclage. De nouveaux déchets peuvent désormais se déposer dans le bac jaune.

Fini les doutes ! Les pots de yaourt et de crème, barquettes, tubes de dentifrice, films plastiques, emballages de charcuterie, sachets de chips, blisters… vont désormais dans le bac jaune.

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux, toujours à déposer dans les conteneurs de tri verts.

Dans quelle poubelle je mets quoi ?

Les 3 types de poubelles

Il existe 3 types de poubelles sur le territoire de Grand Lc : jaunes, noires et vertes. Pour vous aider à trier vos déchets dans les bonnes poubelles, nous avons créé un guide mémo tri téléchargeable ici.



Quelques conseils pour bien trier

- **Déposer vos déchets en vrac dans le conteneur de tri (jaune)**
- **Ne lavez pas les emballages, cela gaspille de l'eau potable inutilement. Videz-les simplement pour ne pas souiller le papier ou le carton.**
- **Compactez bouteilles, cartons et canettes pour gagner de la place chez vous et dans les conteneurs de collecte.**
- **N'imbriquez les emballages pour faciliter le travail des agents du centre de tri : avant d'être recyclés, les déchets triés sont classés à la main, par matériaux.**

Pour rappel, il est interdit de déposer dans les bacs jaunes les déchets suivants :

- **Les déchets de soins à risque (seringues, aiguilles…)**
- **Le verre**
- **Les piles**
- **Les textiles**
- **Les encombrants**
- **Les végétaux**
- **Les ordures ménagères**
- **Les grands cartons : aplatissez-les et amenez-les en déchetterie.**

https://grand-lac.fr/au-quotidien/protection-de-lenvironnement/valorisation-des-dechets/les-bons-gestes-de-tri2

A savoir

- Le triman est le logo de référence pour indiquer qu'un produit est recyclable.
- Le point vert indique seulement que le fabricant a versé une contribution financière à un éco-organisme chargé de sa valorisation. Il ne signifie pas que l'emballage est recyclable.

A quoi ça sert de trier ?

Préserver les ressources naturelles et éviter le gaspillage

Recycler permet de produire de nouveaux objets en réduisant l'extraction de matières premi ères (sable, pétrole…), et en réutilisant de la matière existante.

Quelques exemples : le plastique recyclé sert à fabriquer de nouvelles bouteilles, des jouets, d es vêtements, des couettes, des tuyaux… Avec le verre, on refait des bouteilles, des pots et d es bocaux.

L'acier et l'aluminium sont fondus pour former des meubles, des outils, de l'électroménager, d es carrosseries de voiture… Selon Citeo, 9 boîtes de conserves recyclées suffisent pour fabriq uer une boule de pétanque ! Et le carton sert à fabriquer d'autres objets ou emballages en car ton.

Limiter les pollutions et économiser de l'énergie

Une partie des pollutions (de l'air, de l'eau ou des sols) est due à l'extraction de ressources nat urelles, à leur transport et à la fabrication de produits. Si on recycle mieux, on peut fabriquer une partie de ces produits à partir des anciens et donc éviter cette pollution.

Par exemple, selon le Ministère de la Transition écologique et solidaire : 1,6 millions de tonnes de CO2 ont été évitées grâce au recyclage des emballages, soit l'équivalent de 762 000 voitur es en circulation pendant un an ; 25 milliards de litres d'eau ont été économisés grâce au rec yclage des papiers, soit la consommation de 455 000 habitants ; 95% d'énergie préservée en utilisant de l'aluminium issu du recyclage plutôt que du minerai.

Favoriser l'emploi

https://grand-lac.fr/au-quotidien/protection-de-lenvironnement/valorisation-des-dechets/les-bons-gestes-de-

Les filières de recyclage sont créatrices d'emploi pour collecter, trier, conditionner et transfo rmer les matériaux.

Être acteur de la réduction des dépenses de la collectivité / réduire sa facture

L'incinération coûte plus cher que le recyclage ! Soyez acteur de la valorisation des déchets p our réduire votre facture.

Que deviennent mes déchets triés dans le bac jaune ou vert ?

Une fois collectés, les emballages sont acheminés en centre de tri pour être séparés selon leur matéria u, compactés puis rassemblés en balles de plastique, en balles de carton, paquets d'acier ou d'aluminiu m qui seront transportés dans les usines de recyclage. Les emballages en verre collectés séparément s ont eux envoyés directement dans les centres de traitement et usines de recyclage du verre.

- **Pour savoir comment nos déchets sont triés et tout comprendre en moins de 5 minutes, regardez la vidéo de fonctionnement du centre de tri Savoie Déchets ici ! (https://www.youtube.com/watch?v=E9kB4js2A44)**

Pour voir ce que deviennent vos emballages une fois triés cliquez sur les liens suivants :

- La bouteille en verre (https://www.youtube.com/watch?v=DntaL77m3UQ)
- La bouteille en plastique (https://www.youtube.com/watch?v=XieCWgcLZME)
- La boite en carton (https://www.youtube.com/watch?v=g5iYZxrJnTA)
- La brique alimentaire (https://www.youtube.com/watch?v=dpc4k1iyicg)
- La canette en aluminium (https://www.youtube.com/watch?v=vMJ-pDG_afk)
- La boite de conserve (https://www.youtube.com/watch?v=KgW1TP909NU)

Pensez à la valorisation des textiles

Vous voulez déstocker les vêtements, le linge de maison et les chaussures dont vous ne voulez plus ? Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés po ur être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Des bornes spécifiques permettent de récupére r les textiles usagés et viennent compléter la collecte des associations caritatives. Retrouvez les borne s de collecte la plus proche de chez vous ici (https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport).

Vous pouvez déposer dans les bornes :

- **Les vêtements** propres et secs, même usés, troués ou déchirés
- **Les chaussures** par paires

- **Le linge de maison** : Draps, housses de couette, serviettes, nappes...
- **La petite maroquinerie** : Ceintures, sacs-à-main, porte-feuilles...

Attention : **Utilisez un sac de moins de 50 litres, fermez bien votre sac, ne pas déposer de textiles humi des, cela rend leur valorisation impossible et lier les chaussures par paires, par les lacets ou une ficelle**

Le devenir des TLC collectés

Vos vêtements, linges de maison et chaussures déposés seront majoritairement reportés ou recyclés :

- **183 tonnes** de T.L.C. (Textiles, linges, chaussures) collectées dans les bornes en 2022
- Réemploi (vêtements reportés) : **68 %**
- Recyclage (chiffon, isolant, effilochage) : **30 %**
- Rebus valorisé énergétiquement : **2 %**

Avant de les déposer dans une borne dédiée, pensez à faire réparer vos textiles et chaussures usagé s !



ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

- La réduction des déchets
- Le compostage
- Les déchets végétaux

SUR INTERNET

- Site internet "trier c'est donner" (http://www.triercestdonner.fr)

https://grand-lac.fr/au-quotidien/protection-de-lenvironnement/valorisation-des-dechets/les-bons-gestes-de-

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.